

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 30 juin 2020

Fonds indiciel

Fonds indiciel d'obligations canadiennes BNI

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 500, Place D'Armes, 12^e étage, Montréal, Québec, H2Y 2W3, en consultant notre site web (www.bninvestissements.ca), en consultant le site web de SEDAR (www.sedar.com) ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

Analyse du rendement par la direction

Résultats d'exploitation

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2020, les parts de la Série O du Fonds indiciel d'obligations canadiennes BNI ont produit un rendement de 7,15 % comparativement à 6,91 % pour l'indice de référence du fonds, l'indice Morningstar^{MD} Obligations liquides Canada (CAD). Contrairement à l'indice, le rendement du fonds est établi après déduction des frais et des dépenses.

La valeur liquidative du fonds a baissé de 93,89 % au cours de la période, de 1,049 milliards de dollars au 31 décembre 2019 à 64,07 millions de dollars au 30 juin 2020. Cette baisse résulte principalement de retraits effectués dans le fonds par d'autres Fonds BNI.

L'année 2020 a commencé sur une note positive et plusieurs catégories d'actif ont atteint des sommets record à la mi-février, mais l'avènement de la pandémie de la COVID-19 a ensuite fait chuter les cours boursiers au premier trimestre. Au Canada plus précisément, c'est aussi la forte chute des prix du pétrole qui a eu un impact négatif sur l'économie.

Malgré ces circonstances hors normes, la majorité des marchés de titres à revenu fixe sont parvenus à générer des gains pendant la période, grâce à l'importante intervention monétaire orchestrée par les principales banques centrales, dont la Réserve fédérale américaine (la « Fed »). Après une brève période de turbulence, courante en temps de crise, les autorités monétaires ont rapidement baissé les taux cibles à près de zéro, relancé leurs programmes d'assouplissement quantitatif et mis en place plusieurs activités pour soutenir les marchés du crédit.

Dans ce contexte, les taux des obligations gouvernementales du Canada ont terminé la période à la baisse après avoir fortement oscillé, alors que les investisseurs cherchaient encore à évaluer les conséquences économiques de la pandémie sur l'offre d'obligations ainsi que les implications de la réponse budgétaire massive pour restaurer la liquidité et éviter une crise du crédit.

Les écarts entre les taux des obligations de sociétés et ceux des obligations gouvernementales ont, pour leur part, augmenté significativement en mars lorsque le confinement a menacé la vitalité des entreprises, mais ils ont commencé à se resserrer lorsque les programmes d'assouplissement quantitatif sont entrés en vigueur et les conditions du marché se sont améliorées au deuxième trimestre. La liquidité prévalant dans les marchés s'est pour sa part estompée.

Par conséquent, l'indice obligataire FTSE Canada Univers a terminé le semestre avec un rendement de 7,53 %, tous les secteurs ayant enregistré des gains. Les obligations provinciales, quant à elles, ont surpassé les obligations de sociétés, municipales et fédérales, puisqu'elles ont rapporté 9,06 % comparativement à 5,41 %, 8,15 % et 7,52 % pour les autres classes d'actifs respectives. Les titres dotés d'une échéance plus longue ont également devancé ceux échéant à court et moyen terme.

Dans ce contexte, le Fonds indiciel d'obligations canadiennes BNI a généré un rendement supérieur à celui de son indice de référence au cours de la première moitié de l'année 2020. Le fonds vise à reproduire le rendement de l'indice Morningstar^{MD} Obligations liquides Canada (CAD).

Événements récents

L'omniprésence de la pandémie de la COVID-19 demeurera un enjeu crucial pour les marchés financiers au cours des prochains mois. Les différents gouvernements mondiaux poursuivront leurs interventions locales pour soutenir et aider l'économie à sa complète remise en marche. Leurs actions devraient porter ses fruits, bien que la durée et la gravité de l'impact de la pandémie sur la croissance économique demeurent encore incertaines pour certains secteurs. La croissance au deuxième trimestre ayant été très faible, la reprise de l'activité au troisième trimestre de 2020 s'annonce, pour sa part, plutôt timide. Les mesures de confinement imposées pourraient avoir des répercussions à plus long terme et maintenir une certaine stagnation dans l'activité économique, et ce jusqu'à la fin de 2020.

Les taux d'intérêt canadiens risquent de demeurer bas pour une période prolongée, mais la volatilité dans les marchés devrait engendrer des occasions intéressantes d'investissement. Les titres de crédit devraient continuer à se démarquer, surtout si les taux des obligations gouvernementales demeurent à la baisse. Les écarts de crédit des obligations de sociétés sont à surveiller par rapport aux obligations gouvernementales.

Le 30 avril 2020, le comité d'examen indépendant (le « CEI ») du fonds a été réduit à trois membres lorsque Jacques Valotaire et Jean-François Bernier ont démissionné de leurs postes de membres du CEI.

Opérations entre apparentés

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

Fiduciaire, dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN »), une filiale directe et indirecte à part entière de la Banque, est le fiduciaire du fonds. À ce titre, elle est propriétaire en droit des placements du fonds.

SFN agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres des titres du fonds et des noms des porteurs de titres. SFN agit également à titre de dépositaire pour le fonds. Les frais découlant des services exécutés par SFN à titre de dépositaire sont fonction de la tarification usuelle en vigueur de SFN.

Mandataire chargé des prêts de titres

SFN agit à titre de mandataire d'opérations pour le compte du fonds dans l'administration des opérations de prêts de titres conclues par le fonds. SFN est membre du même groupe que le gestionnaire.

Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale à part entière de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Le gestionnaire assume les charges opérationnelles variables du fonds autres que les « frais du fonds » (définis plus loin) en contrepartie de frais d'administration à taux fixe pour chacune des séries du fonds.

Les frais d'administration correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque série du fonds, et sont calculés et versés de la même manière que les frais de gestion. Les charges opérationnelles variables payables par le gestionnaire comprennent : les coûts liés au service d'agent des transferts et à la tenue de dossiers; les coûts liés à la garde de valeurs; les frais comptables et les frais d'évaluation; les frais d'audit et les frais juridiques; les coûts de préparation et de distribution des états financiers, des prospectus simplifiés, des notices annuelles, des aperçus du fonds, du matériel de communication continue et de toute autre communication aux porteurs de parts; et les coûts des services fiduciaires liés aux régimes fiscaux enregistrés, selon le cas.

En plus des frais d'administration, le fonds doit également assumer certains frais du fonds, notamment : les taxes (notamment, la TPS, la TVH et l'impôt sur le revenu); les coûts afférents à la conformité, y compris tout changement apporté aux exigences gouvernementales et réglementaires après le 1^{er} août 2013; les frais d'intérêts et le coût d'emprunt; les coûts relatifs à des services externes généralement non facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 1^{er} août 2013; les coûts liés au comité d'examen indépendant, dont la rémunération de ses membres, leurs frais de déplacement, leurs primes d'assurance et les coûts associés à leur formation continue; et les charges opérationnelles variables engendrés en marge des activités habituelles du fonds.

Le gestionnaire peut décider, de temps à autre et à son entière discrétion, d'absorber une partie des frais de gestion, des frais d'administration et des frais du fonds d'une série.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

Gestionnaire de portefeuille

Le gestionnaire a nommé Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque, pour qu'elle agisse à titre gestionnaire de portefeuille pour le fonds. Des honoraires fixes sont payables annuellement à TBN pour ses services de gestion.

Distribution et rémunération des courtiers

BNI agit à titre de placeur principal pour le fonds. À ce titre, BNI achète, vend et fait l'échange de titres par l'entremise des succursales de la Banque et du Service-conseil investissements Banque Nationale dans les provinces et territoires du Canada et par l'intermédiaire de représentants externes inscrits. Les titres du fonds sont également offerts par Financière Banque Nationale inc. (incluant sa division Courtage direct Banque Nationale), CABN Placements (une division de BNI) et autres sociétés affiliées. Les courtiers peuvent recevoir, selon la série distribuée, une commission mensuelle représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par leurs clients.

Frais de courtage

Le fonds peut verser à une société affiliée à BNI des commissions de courtage aux taux du marché. Les frais de courtage imputés au fonds au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

	Exercice terminé le 30 juin 2020
Total des frais de courtage	17 754,92
Frais de courtage payés à Financière Banque Nationale	17 754,92

Détentions

Au 30 juin 2020, Banque Nationale Investissements inc. détenait 265,24 titres du fonds pour une valeur de 2 872,81 \$, ce qui représentait près de 0,0044 % de la valeur liquidative du fonds à cette date. Les transactions entre Banque Nationale Investissements inc. et le fonds ont été effectuées dans le cours normal des activités et à la valeur liquidative du fonds à la date de la transaction.

Au 30 juin 2020, Trust Banque Nationale inc. détenait 1,09 titres du fonds pour une valeur de 11,62 \$, ce qui représentait près de 0,0000 % de la valeur liquidative du fonds à cette date. Les transactions entre Trust Banque Nationale inc. et le fonds ont été effectuées dans le cours normal des activités et à la valeur liquidative du fonds à la date de la transaction.

Approbations et recommandations du comité d'examen indépendant

Le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes de son Comité d'examen indépendant, en regard d'une ou plusieurs des opérations entre apparentés suivantes :

- l'achat ou la détention de titres d'un émetteur apparenté, notamment ceux de la Banque Nationale du Canada;
- l'investissement dans les titres d'un émetteur lorsqu'une entité apparentée au gestionnaire agit à titre de preneur ferme à l'occasion du placement ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement;
- l'achat ou la vente de titres à un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société du même groupe;
- l'achat ou la vente, auprès de courtiers apparentés qui sont des courtiers principaux sur le marché des titres de créance canadiens, de titres de créance sur le marché secondaire (conformément à une dispense obtenue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières);

- la conclusion des transactions sur devises étrangères (incluant des transactions au comptant, appelées « spot transactions », et des transactions à terme) avec la Banque Nationale du Canada.

Le gestionnaire a mis en oeuvre des politiques et des procédures afin de s'assurer que les conditions applicables à chacune des opérations mentionnées ci-dessus soient remplies. Les instructions permanentes applicables exigent que ces opérations soient réalisées conformément aux politiques de BNI. Ces dernières prévoient notamment que les décisions de placement liées à ces opérations entre apparentés doivent être prises libres de toute influence d'une entité apparentée à BNI et sans tenir compte d'aucune considération se rapportant à une entité apparentée à BNI. De plus, les décisions de placement doivent correspondre à l'appréciation commerciale du gestionnaire de portefeuille, sans influence de considérations autres que l'intérêt du fonds, et doivent aboutir à un résultat équitable et raisonnable pour le fonds.

Service fiduciaire des régimes enregistrés

SFN reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Une partie des frais de gestion payés par le fonds couvre les commissions de suivi annuelles maximales et de vente versées aux courtiers. Le reste des frais de gestion couvre principalement les services de gestion de placement et d'administration générale. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres [†]
Série O	s.o.**	—	100,00 %

^(†) Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

Rendements passés

Les rendements passés de la série du fonds sont présentés dans le graphique ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année. Ils supposent que les distributions de la série au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels et ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'une série d'un fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

Rendements annuels

Ce graphique à bandes présente le rendement de la série du fonds pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation des rendements des séries, d'un exercice à l'autre. Il indique, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre ou le 30 juin, le cas échéant, d'un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle une série a été créée.



⁽¹⁾ Rendements pour la période du 22 mai 2018 (début des opérations) au 31 décembre 2018.

⁽²⁾ Rendements pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

Série O

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 22 mai 2018

Période comptable terminée	2020 30 juin	2019 31 décembre	2018 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	10,36	10,13	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)			
Total des revenus	0,15	0,30	0,18
Total des charges	—	—	(0,01)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,97	0,08	0,06
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(0,19)	0,07	0,38
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽⁴⁾	0,93	0,45	0,61
Distributions (\$)			
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,05	0,32	0,06
des dividendes	—	—	—
des gains en capital	0,42	0,08	0,02
remboursement de capital	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$)⁽⁴⁾	0,47	0,40	0,08
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	10,63	10,36	10,13

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2020 30 juin	2019 31 décembre	2018 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	64 072	1 049 471	383 492
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	6 030 633	101 263 462	37 839 571
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,03	0,03	0,03
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,03	0,03	0,03
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,01	0,01	0,09
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	12,03	81,10	280,40
Valeur liquidative par part (\$)	10,62	10,36	10,13

Série GP*

^(*) Il est à noter que cette série est offerte par voie de placements privés.

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 22 mai 2018

Période comptable terminée	2020 30 juin	2019 31 décembre	2018 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	10,38	10,13	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)			
Total des revenus	0,15	0,30	0,18
Total des charges	—	(0,01)	(0,01)
Gains (pertes) réalisé(e)s	2,05	—	0,06
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(1,45)	0,81	0,37
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽⁴⁾	0,75	1,10	0,60
Distributions (\$)			
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—	0,29	0,06
des dividendes	—	—	—
des gains en capital	—	0,09	0,02
remboursement de capital	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$)⁽⁴⁾	—	0,38	0,08
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	11,13	10,38	10,13

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2020 30 juin	2019 31 décembre	2018 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	1	1	37 915
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	112	112	3 741 081
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,05	0,12	0,12
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	2,39	0,12	0,12
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,01	0,01	0,09
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	12,03	81,10	280,40
Valeur liquidative par part (\$)	11,12	10,38	10,13

- ⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.
- ⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.
- ⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- ⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux IFRS.
- ⁽⁵⁾ Données au dernier jour de la période comptable indiquée.
- ⁽⁶⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.
- ⁽⁷⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.
- ⁽⁸⁾ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Aperçu du portefeuille

Au 30 juin 2020

Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
iShares, Canadian Universe Bond Index ETF	4,8
Shaw Communications Inc., 6,75 %, échéant le 9 novembre 2039	3,4
Province de l'Ontario, 2,70 %, échéant le 2 juin 2029	3,0
Enbridge Inc., 4,24 %, échéant le 27 août 2042	2,5
Gouvernement du Canada, 2,25 %, échéant le 1 ^{er} juin 2029	2,5
Gouvernement du Canada, 2,00 %, échéant le 1 ^{er} juin 2028	2,4
Altalink LP, 3,99 %, échéant le 30 juin 2042	2,2
Banque de Montréal, 2,27 %, échéant le 11 juillet 2022	2,1
Banque de Montréal, 3,19 %, échéant le 1 ^{er} mars 2028	2,1
Banque de Nouvelle-Écosse, 2,29 %, échéant le 28 juin 2024	2,1
Gouvernement du Canada, 0,50 %, échéant le 1 ^{er} mars 2022	2,1
Gouvernement du Canada, 1,50 %, échéant le 1 ^{er} juin 2023	2,1
Gouvernement du Canada, 2,25 %, échéant le 1 ^{er} mars 2024	2,1
Hydro One Inc., 5,36 %, échéant le 20 mai 2036	2,1
Province de l'Ontario, 4,60 %, échéant le 2 juin 2039	2,0
Gouvernement du Canada, 1,75 %, échéant le 1 ^{er} mars 2023	1,9
Gouvernement du Canada, 2,75 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2048	1,9
Province de Québec, 3,50 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2048	1,9
TransCanada Pipelines Ltd., 4,55 %, échéant le 15 novembre 2041	1,9
Banque de Nouvelle-Écosse, 2,62 %, échéant le 2 décembre 2026	1,8
Emera Inc., 2,90 %, échéant le 16 juin 2023	1,8
Gouvernement du Canada, 1,00 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022	1,8
Province de l'Ontario, 2,80 %, échéant le 2 juin 2048	1,8
Province de l'Ontario, 6,50 %, échéant le 8 mars 2029	1,8
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,6
	<u>54,7</u>

Total de la valeur liquidative 64 073 408 \$

Répartition par secteur

	% de la valeur liquidative
Obligations corporatives	47,7
Obligations provinciales	24,1
Obligations fédérales	22,1
Fonds négociés en bourse	4,8
Obligations municipales	0,7
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,6

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués. L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Web au www.bninvestissements.ca.